

Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - COMITE HAUTE-GARONNE

136 Route d'Espagne

31100 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

• EXPERTISE COMPTABLE

• AUDIT & CAC

• JURIDIQUE

• PATRIMOINE

• INFORMATIQUE

• PAIE

• RH & SOCIAL

• FINANCEMENT

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité Haute-Garonne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « 2.1.3 Changement de méthode comptable ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'association ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse
Le 27/03/2026

Signé par Stephane Klutsch
Le 27 mars 2026



doc_DD3
tx_AMYIV17AW4ZL

Stéphane KLUTSCH

@ec Audit
Associé
Commissaire aux Comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 397.81	(14 936.64)	461.17	772.06
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 397.81	(14 936.64)	461.17	772.06
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 036 497.79	(526 435.74)	2 510 062.05	2 570 861.03
Terrains	300 700.00		300 700.00	300 700.00
Constructions	2 614 254.41	(433 871.65)	2 180 382.76	2 225 843.61
Install. techniques, matériel et outillage industriels	121 543.38	(92 564.09)	28 979.29	44 317.42
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 163.49		1 163.49	1 163.49
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	760.00		760.00	760.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	403.49		403.49	403.49
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	3 053 059.09	(541 372.38)	2 511 686.71	2 572 796.58
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	118 670.61		118 670.61	29 081.31
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 520.00		3 520.00	2 487.98
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	111 229.92		111 229.92	24 229.94
Charges constatées d'avance	3 920.69		3 920.69	2 363.39
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	5 819 091.85		5 819 091.85	5 926 436.75
Instruments Financiers A Terme	1 800 000.00		1 800 000.00	1 800 000.00
Disponibilités	4 019 091.85		4 019 091.85	4 126 436.75
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	5 937 762.46		5 937 762.46	5 955 518.06
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 990 821.55	(541 372.38)	8 449 449.17	8 528 314.64

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2025Exercice au
31/12/2024

Fonds propres sans droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres réserves

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

FONDS PROPRES - TOTAL I

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II

Provisions pour risques

Provisions pour charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires convertibles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs et donations

Dettes sociales

Dettes fiscales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance

EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

5 697 492.22

42 691.84

5 654 800.38

643 971.41

163 507.56

6 504 971.19

560 825.09

7 065 796.28

457 341.57

457 341.57

57 440.00

57 440.00

868 871.32

207 669.91

70 466.86

13 543.75

570 990.80

6 200.00

868 871.32

8 449 449.17

5 857 334.85

202 534.47

5 654 800.38

643 971.41

(159 842.63)

6 341 463.63

629 798.66

6 971 262.29

509 946.37

509 946.37

52 616.00

52 616.00

994 489.98

232 796.95

92 529.38

28 440.73

640 722.92

994 489.98

8 528 314.64





COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	166 802.56	(146 078.72)	312 881.28	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		36 744.25	(36 744.25)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		34 526.16	(34 526.16)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		2 218.09	(2 218.09)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 295.00	15 982.00	(12 687.00)	-79.38 %
TOTAL DES PRODUITS	2 111 384.30	1 773 382.38	338 001.92	19.06 %
TOTAL DES CHARGES	1 947 876.74	1 933 225.01	14 651.73	0.76 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	163 507.56	(159 842.63)	323 350.19	
Dons en nature				
Prestations en nature	5 280.20	12 559.76	(7 279.56)	-57.96 %
Bénévolat	52 533.36	35 554.32	16 979.04	47.76 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 813.56	48 114.08	9 699.48	20.16 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	5 280.20	12 559.76	(7 279.56)	-57.96 %
Personnel bénévole	52 533.36	35 554.32	16 979.04	47.76 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 813.56	48 114.08	9 699.48	20.16 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence.....	6
2.1.3 Changement de méthode comptable.....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	8
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	8
2.2.2 Traitement des legs et donations.....	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	9
3.1.1 Principes généraux.....	9
3.1.2 VMP.....	9
3.1.3 État de l'actif immobilisé (brut).....	10
3.1.3.1 Détail des colonnes « B et C ».....	10
3.1.4 Amortissements de l'actif immobilisé.....	10
3.1.5 Méthode et durées d'amortissements.....	11
3.1.6 Tableau de variation des immobilisations financières.....	11
3.1.7 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025.....	11
3.1.8 Stocks.....	12
3.1.9 Etat des échéances des créances.....	12
3.1.10 Tableaux des dépréciations.....	12
3.1.11 Disponibilités.....	13
3.1.12 Produits à recevoir par postes du bilan.....	13
3.1.13 Charges constatées d'avance.....	14
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	15
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	14
3.2.2 Fonds dédiés.....	16
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations.....	17
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	18
3.2.4.1 Tableau de variation.....	18
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	18
3.2.5 Dettes.....	18
3.2.5.1 Etat des échéances.....	18
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	19
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler).....	19
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	19
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	20
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	23
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	23
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie.....	23
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers.....	23
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie.....	24
4.2.1.4 Mécénat.....	24
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	24
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	24
4.2.2.1 Parrainage des entreprises.....	24
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	25
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	25



4.2.3	Subventions et autres concours publics	25
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	26
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	26
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	26
4.3.1	Modalités de répartition des charges	26
4.3.2	Missions sociales	29
4.3.3	Frais de recherche de fonds	28
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	28
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	28
4.3.4	Frais de fonctionnement	30
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	30
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	30
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	30
4.4.1	Principes généraux	30
4.4.2	Principes de valorisation	30
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	31
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	32
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	32
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	33
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	33
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	33
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	38
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	38
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	40
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	40
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	40
5.2	AUTRES INFORMATIONS	40
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	40
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	41
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	40
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	40



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

NEANT



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »



- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

Du fait du changement de réglementation comptable cette année, les principaux impacts portent sur :

- Les quotes-parts de subvention d'investissement virées au résultat pour un montant de 37 K€ comptabilisés sur l'exercice 2024 en produits exceptionnels, l'ont été pour un montant de 35 K€ en produits d'exploitation en 2025 sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation ».
- La dépréciation constatée en charge exceptionnelle pour 34 K€ en 2024 a été reprise cette année pour le même montant en exploitation sur la ligne « Reprises sur amort., dépr., prov. ».



2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part. Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement. Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 VMP

Un investissement en instruments financiers a été réalisé en février 2024 auprès de la banque Milléis pour un montant de 1 800 000 euros.

Les intérêts étant incertains, ils n'ont pas été comptabilisés. Il s'agit d'un gain potentiel assorti d'une garantie de capital.



3.1.3 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	15 398			15 398
Immobilisations corporelles	2 951 873	84 625		3 036 498
Immobilisations financières	1 163			1 163
Total	2 968 434	84 625	0	3 053 059

3.1.3.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	84 625	0
→ Bourrié clim salle restauration	4 341	
→ Bourrié clim 5 chambres	15 062	
→ Bourrié clim bureaux	46 705	
→ Bourrié clim bureaux	11 676	
→ GTA aménagement cour avant	3 797	
→ Menuiserie ANTRAS placard secrétariat	1 136	
→ BN ordinateur	1 256	
→ Bouygues Télécom Iphone	652	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	84 625	0



3.1.4 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	14 626	311		14 937
Amort. Immobilisations corporelles	381 012	145 424		526 436
Amort. Immobilisations financières				0
Total	395 638	145 735	0	541 372

3.1.5 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans



3.1.6 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	760			760
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	403			403
Total	1 163	0	0	1 163

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.7 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule	NEANT	NEANT	NEANT
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.8 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.9 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	3 520	3 520	
→ Autres Créances	100 345	100 345	
→ Créances reçues par legs ou donations	9 114	9 114	
→ Charges constatées d'avance	3 921	3 921	
Total	116 900	116 900	0



3.1.10 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Subvention d'exploitation	33 986		33 986	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.11 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 204 051	
Livrets et comptes épargne	344 085	6 250
Comptes à terme	2 460 000	24 668
Total	4 008 136	30 919



Les deux CAT pour un montant total de 2 460 K€ ont été contractés sur 2025.
Par ailleurs, en sus de ces disponibilités de 4 008 K€, des VMP ont été contractées en 2024 pour 1 800 K€.

3.1.12 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Divers produits à recevoir	84 987	
→ Autres produits à recevoir du BN	7 500	8 204
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	92 487	8 204

3.1.13 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Eau	16	16
Electricité	76	61
Maintenances (info+machine à affranchir)	1 195	1 868
Abo la Dépêche	21	22
Abo publicitaires (Sw ello+Brevo)	229	228
Médailles course Oncorun	2 040	
Déplacement salariés	306	155
Abo Téléphone (Orange)	38	
Zoom abo informatique		13
Total	3 921	2 363



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	202 534	-159 843						42 692
→ Fonds de réserve missions sociales	5 654 800							5 654 800
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	643 971							643 971
Excédent ou déficit de l'exercice	-159 843	159 843		163 508				163 508
Subventions d'investissement	629 799					68 974		560 825
Provisions réglementées								
Total	6 971 262	0	0	163 508	0	68 974	0	7 065 796



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		18 000	4 950	0	4 950	0
→ ARS parcours de soins global après traitement	2022	18 000	4 950		4 950	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		584 185	504 996	0	47 655	457 342
→ Lymphomes	2013/2014	33 127	33 127		15 000	18 127
→ Maison de la Ligue BP (Mobiliers)	2020	10 000	5 130		2 000	3 130
→ Dons mécénat Maison (Bâtiment)	2020/2022	526 058	461 131		25 047	436 084
→ AESIO lutte isolement des femmes atteintes d'un cancer	2022	15 000	5 608		5 608	0
Sous-Total "Dons"		584 185	504 996	0	47 655	457 342
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		602 185	509 946	0	52 605	457 342



3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0



3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	52 616	4 824		57 440
→				
Total	52 616	4 824	0	57 440

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.



3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 670	207 670		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	84 011	84 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes (charges à payer recherche)	570 991	570 991		
Produits constatés d'avance	6 200	6 200		
Total	868 871	868 871	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	12 079	25 404
→ Impôt sur les intérêts	3 295	15 982
→ Taxe sur les salaires	2 375	5 633
→ Formation professionnelle et autres taxes	5 837	3 216
→ Etat charges à payer	572	572
Dettes sociales :	71 932	95 566
→ Urssaf/ Pôle emploi	22 980	30 647
→ Caisse de retraite	10 574	21 616
→ Caisse de prévoyance	6 723	6 750
→ Personnel autres charges à payer	380	1 744
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	19 674	20 996
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	10 135	10 775
→ Prélèvement à la source	1 465	3 037
Total	84 011	120 970

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	178 337	171 154
→ FNP - Factures non parvenues	22 715	23 545
→ FNP - Factures non parvenues siège	155 622	147 609
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	606 636	675 710
Créditeurs divers	40	
Recherche nationale et régionale	570 951	640 723
Dettes congés payés	19 674	20 996
Charges sociales sur dettes congés payés	10 135	10 775
Etat charges à payer	5 837	3 216
Total	784 973	846 864

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.



031 - COMITÉ DE HAUTE GARONNE

EMPLOIS	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 314 327,62	1 310 717,69	1 295 074,44	1 295 061,76
1.1 Réalisées en France	1 314 327,62	1 310 717,69	1 295 074,44	1 295 061,76
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	720 486,42	716 876,49	737 405,78	737 393,10
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	593 841,20	593 841,20	557 668,66	557 668,66
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	359 763,71	282 748,68	352 309,01	254 641,93
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	358 668,41	282 430,39	348 128,88	250 461,80
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 095,30	318,29	4 180,13	4 180,13
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	265 666,41	224 844,00	269 859,56	213 228,47
3.1 Frais d'information et de communication	1 189,53	1 189,53	1 363,67	1 333,87
3.2 Frais de fonctionnement	105 987,75	65 165,34	119 461,10	62 860,21
3.3 Autres charges	158 489,13	158 489,13	149 034,79	149 034,39
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4 824,00	4 824,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	3 295,00		15 982,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	1 947 876,74	1 823 134,37	1 933 225,01	1 762 932,16
EXCÉDENT OU DÉFICIT	163 507,56		-159 842,63	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	51 357,24	51 357,24	37 319,62	37 319,62
Réalisées en France	51 357,24	51 357,24	37 319,62	37 319,62
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 387,12	5 387,12	10 444,86	10 444,86
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 069,20	1 069,20	349,60	349,60
TOTAL	57 813,56	57 813,56	48 114,08	48 114,08



LA LIQUE CONTRE LE CANCER 031 - COMITÉ DE HAUTE GARONNE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 892 852,40	-1 892 852,40	-1 529 498,12	-1 529 498,12
1.1 Cotisations sans contrepartie	-85 200,00	-85 200,00	-76 992,00	-76 992,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 524 508,77	-1 524 508,77	-1 054 095,05	-1 054 095,05
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-283 143,63	-283 143,63	-398 411,07	-398 411,07
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-123 916,29		-166 346,34	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-69 636,69		-115 000,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 415,19		-14 010,67	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-35 864,41		-37 335,67	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 024,65		-21 134,12	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-33 986,16	-33 986,16	-23 687,00	-23 687,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-52 604,80	-47 654,80	-32 716,80	-27 046,80
TOTAL	-2 111 384,30	-1 974 493,36	-1 773 382,38	-1 580 231,92



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-57 813,56	-57 813,56	-48 114,08	-48 114,08
Bénévolat	-52 533,36	-52 533,36	-35 554,32	-35 554,32
Prestations en nature	-5 280,20	-5 280,20	-12 559,76	-12 559,76
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-57 813,56	-57 813,56	-48 114,08	-48 114,08

A titre d'information, la reprise de la subvention d'investissement d'un montant de 35 K€ est intégrée à tort dans la présentation du CROD sur la ligne 2.4 « Autres produits non liés à la générosité du public ». Par corrélation avec la réforme du plan comptable, cette reprise aurait dû figurer sur la ligne 3. « Subventions et autres concours publics »

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0



La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Manifestations	124 631	123 752
→ Prestations et autres ventes	640	1 245
→ Autres produits affectés aux missions sociales	25 994	15 570
→ Quote parts de générosité reçues d'autres entités	100 960	183 048
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	30 919	74 796
Total	283 144	398 411

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services → Autres prod d'activités annexes et prestations	877	-767
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Transfert de charges → Produits exceptionnels - Subvention	34 987	1 357 36 746
Total	35 864	37 336

A titre d'information, la reprise de la subvention d'investissement d'un montant de 35 K€ est intégrée à tort dans la présentation du CROD sur la ligne 2.4 « Autres produits non liés à la générosité du public ». Par corrélation avec la réforme du plan comptable, cette reprise aurait dû figurer sur la ligne 3. « Subventions et autres concours publics »

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.



La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 950	5 670
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	47 655	27 047
Total	52 605	32 717

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 28/03/2024.



REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Entretien des locaux	21 055	2 185	2 377	25 616
Assurance	28 928	451	2 276	31 654
Electricité et eau	14 306	347	1 252	15 906
Téléphone	8 108	433	924	9 465
Affranchissement	0	14 403	1 072	15 475
Cotisation statutaire	51 822	18 234	25 911	95 967
Total	124 219	36 051	33 812	194 083

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	183 541	197 766
Actions d'information, de prévention et de dépistage	198 339	220 947
Actions de formation		
Actions de recherche	15 961	17 261
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	25 907	28 604
Frais de fonctionnement (dont communication)	25 907	28 605
Total	449 654	493 183



4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	420 518	374 766
Actions d'information, prévention, dépistage	250 741	314 954
Actions de formation	960	910
Actions de recherche	45 264	44 047
Actions autres	3 004	2 729
Total	720 486	737 406
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	593 841	557 669
Actions autres		
Total	593 841	557 669



4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
<u>Frais d'information et de communication</u>	1 190	1 363
<u>Frais d'information et de communication externe</u>	1 190	1 363
Loyer	544	102
Publications	359	135
Téléphone	30	157
Personnel	19	0
Divers	237	969
<u>Frais de fonctionnement</u>	105 988	119 461
Frais de gestion	78 839	93 684
Formation administrative	0	207
Impôts et taxes	1 238	1 007
Cotisation statutaire 10%	25 911	24 563
<u>Autres charges</u>	158 489	149 034
Charges financières	12 755	8 400
DAP	145 735	140 634
Charges exceptionnelles	0	0
Total	265 666	269 858



4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	52 533	35 554
Prestation	Tarif négocié	5 280	12 560
Autres (à préciser)			
Total		57 814	48 114

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

031 - COMITÉ DE HAUTE GARONNE			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France					MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES		FRAIS DE FONCTIONNEMENT						DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2025	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebt de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions en direction des chercheurs et ebt de recherche contre le cancer	Actions en direction des chercheurs et ebt de recherche contre le cancer	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Achats pour manifestations et reventes	Frais de recherche partenariat	Charges liées à la recherche de subventions et autres ressources	Frais d'information et de communication externe	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements			
04/03/2026 - 11:42																						
CHARGES D'EXPLOITATION	1 944 581,74		420 518,04	250 740,99	959,67	3 004,00	45 263,72	593 841,20	206 456,50	61 091,41	91 120,50	1 095,30		1 189,53	78 838,50	1 238,28	25 910,97	12 754,59	145 734,54	4 824,00		
Achats de marchandises	890,12			890,12																		
Variation de stock																						
Autres achats et charges externes	632 961,54		213 727,00	38 377,06		125,00	1 963,46		206 456,50	16 156,10	90 882,31	920,02		1 142,17	50 457,33			12 754,59				
Aides financières	594 141,20		300,00					593 841,20														
Impôts, taxes et versements assimilés	16 898,51		8 131,45	6 048,39			452,39			741,33	155,73	102,46		28,48		1 238,28						
Salaires et traitements	327 669,79		135 013,10	143 485,34			11 584,03			18 793,66					18 793,66							
Charges sociales	122 988,79		48 852,44	55 119,40			4 385,14			7 153,50	82,46	72,82		18,88	7 304,15							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	150 558,54																		145 734,54	4 824,00		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées																						
Reports en fonds dédiés																						
Autre charges d'exploitation	98 473,25		14 494,05	6 820,68	959,67	2 879,00	26 878,70			18 246,82					2 283,36		25 910,97					
CHARGES FINANCIÈRES																						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																						
Intérêts et charges assimilées																						
Différences négatives de change																						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées																						
Charges nettes sur cessions de VMP																						
CHARGES EXCEPTIONNELLES																						
Sur opérations de gestion																						
Sur opérations en capital																						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																						
AUTRES	3 295,00																			3 295,00		
Participation des salariés aux résultats																						
Impôt sur les bénéfices	3 295,00																			3 295,00		
C.R																						
C.F.R	1 947 876,74		420 518,04	250 740,99	959,67	3 004,00	45 263,72	593 841,20	206 456,50	61 091,41	91 120,50	1 095,30		1 189,53	78 838,50	1 238,28	25 910,97	12 754,59	145 734,54	4 824,00	3 295,00	



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	13 599
Total	13 599

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
NEANT	
Total	0
Charges exceptionnelles	
NEANT	
Total	0



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	031 - COMITÉ DE HAUTE GARONNE	Décembre 2025	Décembre 2024
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 310 717,69	1 295 061,76
1.1 Réalisées en France		1 310 717,69	1 295 061,76
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>716 876,49</i>	<i>737 393,10</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbts de santé		419 618,05	374 765,76
hébergement transport		33,68	90,00
Aménagement au sein des étbts de santé			
<i>Soins de supports</i>		<i>419 584,37</i>	<i>374 675,76</i>
Soins de support soutien psychologique		7,40	18,78
Soins de support activités physiques		8 160,00	9 870,00
Soins de support soutien esthétique		60 588,17	48 846,65
Soins de support soutien nutrition			
Soins de support autres		44 146,94	40 870,59
Information, orientation		242,50	209,00
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale		22 116,94	22 352,00
Secours financiers aide à domicile		2 330,10	3 964,19
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		281 992,32	248 544,55
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		248 497,71	314 953,89
<i>Prévention primaire</i>		<i>689,04</i>	<i>706,00</i>
Prévention primaire tabac		302,92	243,20
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil		176,10	20,45
Prévention primaire alimentation		210,02	265,35
Prévention activités physiques			177,00
Prévention risques environnementaux			
interventions en milieu scolaire		6,00	134,33
Concours scolaire			1,20
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Clap Santé		218,70	367,03
Dépistage cancer du sein			3 536,60
Dépistage colon rectum		112,80	3 334,20
Dépistage utérus			
Dépistage prostate		36,24	12,40
Dépistage peau			
Autres dépistages			
Information du public		24 765,99	71 635,27
Vivre		1 016,12	1 206,69
Fonctionnement de la mission		221 652,82	234 020,17
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		959,67	909,73
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales			
Fonctionnement de la mission		959,67	909,73



Actions de société et politique de santé	3 004,00	2 729,20
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Représentations des usagers		
Animation politique du réseau		
Visibilité actions politiques		
Assurer portage du plaidoyer		
Promotions des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission	3 004,00	2 729,20
Fonctionnement de la mission plaidoyer		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
International actions réalisées		
International actions réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	44 797,06	44 034,52
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	44 797,06	44 034,52
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Actions de création-subsidation-administration d'établissement		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Versements à d'autres organismes agissant en France	593 841,20	557 668,66
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		
Hébergement transport		
Aménagement aux seins des ébts de santé		
Soins de support soutien psy		
Soins de support activités physique		
Soins de support esthétique		
Soins de support nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation		
Visite des malades		
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades		
EDT		
Fonctionnement de la mission		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Prévention primaire tabac		
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Activités physique		
Prévention risques environnementaux		
Interventions en milieu scolaire		
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques.		
Dépistage cancer du sein		
Dépistage colon rectum		
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Dépistage autres		
Information du public		
Vivre		
fonctionnement prévention		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels		
Actions de formation autres publics		



Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	593 841,20	557 668,66
<i>Programmes nationaux</i>	<i>398 166,26</i>	<i>227 494,18</i>
Contributions financières	130 000,00	
Équipes labellisées	135 000,00	200 566,10
Recherche prévention des cancers		
recherche actions	40 000,00	
CIT		
E3N		
Adolescent face au cancer		
Adolescent face au cancer	28 166,26	26 928,08
Recherche linéique	65 000,00	
recherche douleurs		
recherche équipement épidémiologique		
Recherche psychosociale		
Congrès		
Partenariat avec des grandes institutions		
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	<i>195 674,94</i>	<i>330 174,48</i>
Contributions financières		
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	190 773,94	272 959,48
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
Subvention de fonctionnement Recherche equipe labellisées		
Subvention d'équipement Recherche actions		
Subvention de fonctionnement Recherche clinique		57 215,00
Subvention d'équipement Recherche clinique		
Subvt de fonct Recherche épidémiologique	4 901,00	
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Actions de société et politique de santé		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		



2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	282 748,68	254 641,93
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	282 430,39	250 461,80
Frais d'appel de dons	193 568,48	187 267,59
Frais d'appel des legs		270,10
Frais traitements des dons	61 091,41	62 848,30
Frais de traitements des legs		75,81
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	27 770,50	
Achats pour manifestations	27 770,50	
Achats pour reventes		
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	318,29	4 180,13
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	318,29	4 180,13
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	224 844,00	213 228,47
3.1 Frais d'information et de communication	1 189,53	1 333,87
Frais d'information et de communication externe	1 189,53	1 333,87
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	65 165,34	62 860,21
Frais de gestion	38 016,09	37 083,51
Formation administrative		206,90
Impôts et taxes	1 238,28	1 007,04
Cotisation statutaire 10%	25 910,97	24 562,76
3.3 Autres charges	158 489,13	149 034,39
Charges financières	12 754,59	8 400,03
Dotations aux amortissements	145 734,54	140 634,36
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	1 818 310,37	1 762 932,16
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4 824,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	151 358,99	
TOTAL	1 974 493,36	1 762 932,16
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	51 357,24	37 319,62
Réalisées en France	51 357,24	37 319,62
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 387,12	10 444,86
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 069,20	349,60
TOTAL	57 813,56	48 114,08
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	504 996,37	532 043,17
=- Utilisation	47 654,80	27 046,80
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	457 341,57	504 996,37



	031 - COMITÉ DE HAUTE GARONNE	Décembre 2025	Décembre 2024
	Synthèse RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 892 852,40	-1 529 498,12
1.1 Cotisations sans contrepartie		-85 200,00	-76 992,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 524 508,77	-1 054 095,05
Dons manuels non affectés		-1 290 987,07	-1 038 762,06
Ventes de dons en nature			
Dons manuels non affectés		-1 290 987,07	-1 038 762,06
Dons manuels affectés		-42 420,70	-2 632,99
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités non affectés			
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immob s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Legs et autres libéralités affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immob s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr. actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Mécénat		-191 101,00	-12 700,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-283 143,63	-398 411,07
Manifestations		-124 630,65	-123 752,25
Ventes (dont abonnement à vivre)		-640,00	-650,00
Prestations et autres ventes			-595,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-25 994,09	-15 570,14
Autres produits affectés			
Produits financiers		-30 918,66	-74 795,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-100 960,23	-183 047,81
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-33 986,16	-23 687,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-47 654,80	-27 046,80
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-47 654,80	-27 046,80
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 974 493,36	-1 580 231,92
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-182 700,24
TOTAL		-1 974 493,36	-1 762 932,16
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		5 270 754,89	5 333 842,01
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		151 358,99	-182 700,24
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		61 109,87	119 613,12
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		5 483 223,75	5 270 754,89
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-57 813,56	-48 114,08
Bénévolat		-52 533,36	-35 554,32
Prestations en nature		-5 280,20	-12 559,76
Dons en nature			
TOTAL		-57 813,56	-48 114,08

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisitions immobilisations sur l'exercice : 84 625 €

Dotation aux amortissements : 145 735 €

Reprise des subventions d'investissement : 34 987 €

Reprise des fonds dédiés à l'investissement : 27 046 €



Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2025	2024
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0



5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	60	0,04	1 069,20
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)	15	338	0,21	6 023,16
Organisation de manifestations	260	2550	1,55	45 441,00
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	278	2 948	2	52 533

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	9	14 327	8
Total	9	14 327	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	870
Total		870

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10 817 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

